

# Watch!

Bulletin d'information du Réseau Watch / N°004 / Oct. 2020



## IMPACT DE LA CRISE SUR LES DROITS DE L'HOMME

COVID-19 : LE DROIT A LA SANTE ET LE DROIT AU TRAVAIL S'INVITENT AU FACE AU PANEL **P3**

QUAND LA PANDEMIE IMPACTE LE SECTEUR INFORMEL **P6**



DR JOËL ANANI, CO-LAUREAT DU « PRIX SPECIAL RIPOSTE COVID-19 » **P7**

LA COVID-19 ET LA JEUNESSE ESTUDIANTINE **P8**



# Editorial

Plus de 12 mois après les premiers cas, le monde continue de subir la pandémie du coronavirus mais à un rythme moins rapide. Certes les mesures de confinement ont donné des résultats en limitant la propagation mais leurs conséquences peuvent aussi rendre la société malade.

On peut donc comprendre que la santé d'une population ne peut pas seulement se mesurer au nombre de cas des personnes infectées mais à la solidité du système sanitaire prenant en compte les autres maladies. Elle dépend aussi du bien-être économique et psychologique de la population, de sa foi en l'avenir, de la solidarité entre les générations. Ce risque sanitaire, plus diffus et plus difficile à montrer qu'une courbe de tests positifs, n'en est pas moins redoutable car les conséquences du confinement ont eu raison d'elle.

Les droits à la santé et les droits au travail étant violés, les autorités de part le monde, en Afrique et particulièrement au Togo cherchent à mettre l'équilibre entre l'économie et l'épidémie. Comme si le confinement ne portait pas en lui un risque sanitaire au moins aussi grave que la Covid-19.

Conséquence directe des pertes d'emploi et l'accentuation du chômage alors que des charges attendent au rendez-vous chaque jour que Dieu fait. La désagrégation sociale en est l'autre virus aussi insidieux et mortel qui ne laisse personne indifférente.

Ce qui confirme les nombreux cas de stress, de dépression, d'anxiété et de suicide pendant ces moments de confinement.

## EQUIPE DE REDACTION

**Directeur de Publication** : André Kangni AFANOU

**Rédacteur en chef** : Godwin Kokou ETSE

**Ont collaboré** : Jean de Dieu SOVON, Fabrice SASSOU, Stanislas NAHM TCHOUGLI, Philippe PLAGBE, Toussaint SAMBIANI

## ADRESSE

Rue 127 Aflao Gakli, Qt. Djidjole, en face de la clinique du Centre .  
22BP67 Lomé 22, Lomé-Togo.

**E-mail** :  
[centredfdh@gmail.com](mailto:centredfdh@gmail.com)

**Website** :  
[www.cdfdh.org](http://www.cdfdh.org)

**Téléphone** :  
+228 91879372



## COVID-19 : LE DROIT A LA SANTE ET LE DROIT AU TRAVAIL S'INVITENT AU FACE AU PANEL

Au Togo comme dans plusieurs autres pays, la crise sanitaire actuelle liée à la Covid-19 a porté un coup aux conditions de vie déjà précaires des populations notamment en matière de droit à la santé et au travail décent.

Ce constat a été réitéré le 16 septembre dernier lors de la session du Face au Panel, un cadre de discussion et de réflexion initié par le CDFDH qui réunit régulièrement des acteurs de tous secteurs et de toutes sensibilités politique, économique et sociale du Togo. Du thème : « Quelles stratégies pour prévenir et lutter contre les discriminations dans la garantie des droits économiques, sociaux et culturels pendant et après la crise sanitaire ? », le premier panel a mis l'accent sur les violations du droit à la santé durant cet épisode du Covid-19.

**« Le système de santé étant très bas, l'impréparation aussi à faire face à une crise sanitaire est venue ajouter son lot de difficultés. Le droit à la santé a été sérieusement atteint car, on ne peut parler de ce droit que si les moyens sont mis pour offrir des soins de qualité aux populations »,** a regretté Amétitovi EKUE, représentant du SYNPHOT (Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo).

Quant à Joël ANANI, Directeur Afrique de la Fédération Mondiale des Etudiants en Médecine, il a dénoncé la **« stigmatisation des personnes suspectées d'être porteuse de la Covid-19, une situation qui a entraîné la détérioration de leur état de santé face à la méfiance des médecins généralistes et l'exposition des spécialistes au risque de contamination »**.

**« Lorsque les droits sont malmenés, la survenance d'une crise ne fait qu'accentuer les défaillances. L'Etat a failli et ce bien avant même l'apparition de la crise. Dans la gestion de cette crise, l'implication du comité scientifique ne se sentait pas »**, enfonce Gnimdéwa ATAKPAMA représentant du Parti des Togolais.

Le gouvernement togolais avec l'appui de ses partenaires, tente tant bien que mal de juguler les effets négatifs de la crise sanitaire et surtout de briser la chaîne de contamination. Les professionnels du corps médical présents à cette session du Face au Panel recommandent donc aux autorités de repenser le système de santé et de mettre en place une couverture sanitaire universelle pour assurer aux citoyens leur droit à la santé. Ils proposent également l'introduction des modules de gestion de crise dans les curricula de formation pour aider les étudiants à être à même d'affronter d'éventuelles crises futures.

Le 2e panel consacré au droit du travail a également été riche en participants : Gerry TAAMA, président du NET, Richard KODJO représentant de la CSTT, Gado BEMAH, responsable de l'ONG STADD et AMEDE de la CCIT. **« Les entreprises ont été durement impacté par la crise sanitaire. Les entreprises sont confrontées à un problème de trésorerie et cela a eu pour conséquence, la perte d'emplois pour des milliers de togolais du fait de la fermeture de certaines entreprises et la réduction de personnel dans d'autres »**, ont noté les panélistes.

Selon les chiffres officiels, le Togo compte plus de 1500 malades du Coronavirus qui a tué 40 personnes depuis son apparition en Chine, fin 2019.

**Jean De Dieu SOVON**



## QUAND LA PANDEMIE IMPACTE LE SECTEUR INFORMEL

Le secteur informel, un domaine à fort potentiel et qui contribue en majeure partie à l'économie du pays, a été le secteur le plus touché par les conséquences de la pandémie du Covid-19.

Deux mois après le début de la pandémie, le constat est alarmant. Les détaillants au bord de la route, les tenants des petits commerces ne répondent plus à l'appel. La situation devient de plus en plus compliquée. Des bénéficiaires au fond de commerce, il ne reste rien comme sous.

**« Depuis le début de la pandémie, tous les produits sont devenus chers sur le marché. Ce qui a une conséquence directe sur nos activités. Aussi les clients ne viennent plus en nombre à cause des mesures barrières. Si nous faisons les comptes, l'argent ne suffit plus, on n'arrive plus à subvenir aux besoins de nos familles »** affirme Awa une revendeuse.

Tout comme Awa, plusieurs travailleurs du secteur informel se sont retrouvés démunis et vulnérables face à cette pandémie de la Covid 19.

Même si tout semble être sombre dans cette période de crise sanitaire, certains jeunes dans ces mêmes conditions ont su faire preuve de résilience. Ils ont su allier génie et créativité et sont devenus entrepreneurs. Nous vous ferons découvrir quelques uns d'entre ces jeunes qui ont fait bouger le monde en tirant bon profit de cette calamité mondiale.

**Jean De Dieu SOVON**



## DR JOËL ANANI, CO-LAUREAT DU « PRIX SPECIAL RIPOSTE COVID-19 » A LA SECONDE EDITION DU CONCOURS MEILLEURS MEMOIRE SUR LES DROITS DE L'HOMME

Ils sont au total quatre à postuler pour le « Prix Spécial Riposte Covid-19 », l'innovation apportée à la seconde édition du Concours Meilleurs Mémoires sur les Droits de l'Homme. Au final, le travail du binôme Joël Béni-Victoire ANANI et Yao Rodio Trésor KONU a plus séduit les membres du jury.

Initié dans le but d'apporter une contribution à la stratégie nationale de lutte contre le coronavirus, le travail du binôme lauréat portait sur « La prévalence du coronavirus au sein des populations à haut risque d'infection à Lomé ».

Drs ANANI et KONU n'étaient pas allés par quatre chemins.

« **Nous avons défini les secteurs de la santé, les policiers, le personnel de l'aéroport, les zedmans et ceux qui sont dans le secteur informel surtout au marché comme population à haut risque** ». A en croire le professionnel de la santé, cette population prise comme échantillon a été soumise au test du Covid-19 et le pourcentage testé positif au coronavirus a permis de voir la prévalence du virus à Lomé. Ce qui a été déterminant pour affiner la stratégie nationale de lutte contre la Covid-19.

Tout en reconnaissant la complexité de cette étude à cause de la maladie qui est toujours en épidémie, Docteur ANANI jette des fleurs aux autres postulants et les félicite pour le travail abattu. Il montre toute sa gratitude à tous ceux qui ont pu contribuer de loin ou de près à l'aboutissement de ce travail.

« **C'est un honneur pour moi d'être primé et je remercie le Centre Africain de Recherche en Santé Publique et surtout l'appui du spécialiste en santé publique, le professeur EKOUÉVI, qui ont de bout en bout soutenu cette étude qui a amené des conclusions permettant d'affiner la stratégie nationale de lutte contre la Covid-19** » a-t-il conclu.

Portant le sceau du Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme (CDFDH), cette seconde édition du concours a été organisée en collaboration avec l'association Ma Belle Promo, la Clinique d'Expertise Juridique et Sociale (CEJUS) et en partenariat avec l'Université de Lomé et le Ministère des Droits de l'Homme et des Relations avec les Institutions de la République.

**Jean De Dieu SOVON**



## LA COVID-19 ET LA JEUNESSE ESTUDIANTE

L'année universitaire 2019-2020 n'a pas été ordinaire, c'est le moins qu'on puisse dire. Si l'année a débuté et se déroulait sans grande encombre, l'avènement de la pandémie liée au Coronavirus qui a bouleversé le monde a été d'un impact très ressenti sur la jeunesse étudiante à travers le monde et togolaise en particulier.

Les étudiants togolais ont eu à relever des défis inédits et jamais relevés en cours d'année à cause de la pandémie. En riposte à la pandémie, qui depuis mars 2020 n'épargne plus le Togo, les établissements d'enseignements supérieurs ont été fermés et les étudiants renvoyés à la maison. Les établissements privés d'abord puis publics plus tard initieront des cours dispensés en ligne pour occuper les étudiants désormais à domicile suivant le mot d'ordre « restez chez vous ! ».

Le premier défi a été de suivre ces cours en ligne entre l'anxiété liée à la situation et la question fatidique de « à quand le retour à la normale ? » et les coûts élevés de la connexion fournie par les réseaux mobiles pour la plupart des étudiants qui n'avaient pas accès à la connexion wifi. Le deuxième a été de supporter le bouleversement brusque des habitudes que la situation de crise entraînait. « **S'en était fini des retrouvailles en cours la semaine et des sorties, rencontres en soirées et weekends à cause du couvre feu** ».

Si pour certains c'était l'occasion de se découvrir, mettre à profit le temps passer à la maison à ne pas être toute la journée en cours ; pour d'autres c'était plutôt un moment de lassitude, de découragement et d'inquiétude sur le sors que subira l'évolution de l'année ; de dépression à cause de l'éloignement des parents, les difficultés financières et la pression liée au cours en ligne et plus tard les devoirs en ligne.

### **Les étudiants, les grands oubliés de la riposte sanitaire**

Le gouvernement, pour accompagner les couches sociales les plus impactés par l'état d'urgence qui a été décrété, a pris des mesures dont le très fameux fond Novissi, les exonérations des charges sociales sur l'électricité et l'eau pour les foyers. Mais dans tous ces soins accordés par le gouvernement aucun n'allait à l'endroit des étudiants alors que ces derniers en avaient besoin. Non seulement dans l'attente des allocations et bourses qui devraient être versé aux étudiants du public, ces derniers se sont sentis écarté dans les mesures d'accompagnement alors qu'ils étaient l'une des couches sociales à souffrir financièrement et psychologiquement des impacts de la Covid-19.

Les mois sont passés et le retour à la normale s'est fait de plus en plus incertain. L'année sera inéluctablement pour la jeunesse estudiantine exceptionnelle. **« C'est d'ailleurs une expérience très enrichissante quoi qu'on en dise. Ces mauvaises périodes ont fait de nous de nouvelles personnes plus résilientes et les problèmes ont créés des opportunités pour d'autres »**.

La jeunesse estudiantine peut surtout se féliciter d'avoir su s'adapter à toutes les exigences qu'ont entraînés cette crise et fait des aménagements dans leurs routines. Elle peut aussi se féliciter d'avoir su relever le défi de suivre les cours depuis leurs smartphones et ordinateurs qui ne leur servaient pas grande chose avant la pandémie. **« Si on ne voulait pas de téléphones à l'école on a quand même mis l'école dans le téléphone »** s'exclame un jeune.

## IMPACT DE LA COVID-19 SUR LA SUR DES JEUNES : **LE CRIE D'ALARME D'UNE JEUNE FILLE LEADER**



Le monde entier a été frappé depuis décembre 2019 par une crise sanitaire liée au coronavirus. Le Togo a l'instar des autres pays a décrété un état d'urgence sanitaire en prenant des mesures afin de limiter la propagation de ce virus ; entre autres la fermeture des écoles et universités, les rassemblements de plusieurs personnes réduites, le couvre-feu instauré ainsi que le confinement d'une période de 3 mois.

En effet, l'école demeure l'endroit le plus sûr pour se protéger de la violence sexuelle dirigée contre les jeunes. La fermeture des écoles a donc compliqué la situation des adolescentes et des jeunes femmes, les privées de leurs abris habituels, les rendant ainsi vulnérables et ces dernières ont aussi des difficultés pour accéder aux services de santé sexuelle et reproductive. Cette vulnérabilité croissante est principalement due au fait que les réponses du gouvernement face au coronavirus ont plutôt trait au domaine sécuritaire que social.

Cette pandémie a eu des effets sur le plan économique, sanitaire, socio culturelle qui ont eu un poids lourd sur les jeunes en particulier les jeunes filles. Multiples sont ces impacts engendrés sur la vie et l'épanouissement sexuel des jeunes. Il est d'ores et déjà évidents que la pandémie a freinée l'accès de ceux-ci aux services de santé de reproduction occasionnant des grossesses précoces/ non désirées, des avortements clandestins, des infections sexuellement transmissibles et exacerbé les différentes formes de violences basées sur le genre. Elles sont des dizaines à avoir contracté des grossesses au cour de la période de confinement.

*Alissa, une jeune fille de la localité de Bé, âgée de 15 ans, nous raconte comment elle a vécu cette période de confinement : « Je suis Alissa élève en classe de 3<sup>ième</sup>, je suis tombée*

enceinte au cours de la période de confinement. Pendant cette période je passais beaucoup de temps avec mon petit ami Arafat. On révisait les cours vue qu'on est en classe d'examen. Mais par moment on s'amusait un peu. J'avais opté pour une méthode contraceptive afin de me préserver des grossesses précoces et des infections mais la fermeture des centres qui offrait ces services m'a fait oublier et je me suis donc laisser aller... ».

Les 3 mois passés à la maison en raison de la pandémie de Covid-19, ont été mal gérés par les jeunes. « **Togoville, localité située dans la préfecture de Vo, à 54 Km de Lomé a enregistré des cas de grossesses chez les jeunes filles élèves. 4 grossesses ont été recensées dans une classe de TleA4** » témoigne un enseignant sous couvert d'anonymat à un confrère du site TogoTopnews.

La bonne nouvelle est qu'à présent des efforts sont déployés au niveau institutionnel afin d'assurer la continuité des services et des fournitures de santé, les partenaires techniques et financiers font également de leurs mieux pour mettre à disposition des pays les produits de SR/PF. Wildaf Togo, le GF2D ont menées des actions sur le terrain afin de sensibiliser les jeunes à gérer leur envie sexuelle. L'ATBEF a mis en place une application mobile « InfoAdoJeune » ainsi que sa plateforme Learning pour permettre aux jeunes d'avoir des conseils, des informations claires sur la SR et de se faire consulter en ligne.



Disponible sur



En ce moment de crise COVID-19,

[www.xonam.tg](http://www.xonam.tg)

**vous connecte à un(e) Défenseur(e)  
des droits de l'Homme**

- *Ecoute et conseil*
- *Assistance juridique*
- *Garantie de confidentialité*

Par le **Réseau Watch**

Avec l'appui financier





## Dapaong/Prévention des crises politiques et l'extrémisme violent : Un dialogue interreligieux et interculturel réunis les acteurs locaux

A Dapaong, la voix des leaders communautaires et religieux s'est fait entendre. Autour d'une table ronde, un dialogue interculturel et interreligieux a réuni ces acteurs locaux pour réfléchir ensemble sur les questions de paix et de l'extrémisme violent ce jeudi 10 septembre 2020.

Autour du thème « Prévenir les crises sociopolitiques et l'extrémisme violent : quelles responsabilités des leaders communautaires et religieux pour l'édification de la paix au Togo », ces leaders, venus des régions de la Kara et de la savane ont essayé de, trouver les causes et proposer des approches de solution à ces maux, crises sociopolitiques et extrémisme violent, qui sont devenus monnaie courante dans la sous-région.

Pour l'imam Maman Amadou, leader religieux et participant à ce dialogue, Allah est un Dieu de paix et d'amour. « **Ceux qui tuent au nom d'Allah ne sont pas musulmans. L'Islam est une religion de paix** » a-t-il laissé entendre. En plus d'être un lieu de rencontre, cette table ronde a été un moment de partage de connaissance pour ces différents leaders religieux.

Selon le Père DOUTI, l'absence de la cohésion sociale a engendré l'échec de plusieurs projets de développement. Il n'a pas manqué de le souligner en ces termes « **Le développement est le nouveau nom de la paix** ».

Cette rencontre, initié par le Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme (CDFDH) en collaboration avec le CEJP et avec l'appui financier du PNUD, a vu la présence effective du Secrétaire général de la préfecture de Tône. Elle a permis aussi aux participants d'avoir une bonne compréhension sur la nécessité de s'engager en faveur de la cohésion sociale. Ce dialogue interculturel et interreligieux se poursuivra à Lomé ce samedi 19 septembre 2020.